

Interview ECOPLAGE



Christelle BRETON – chargée d'études - ECOPLAGE

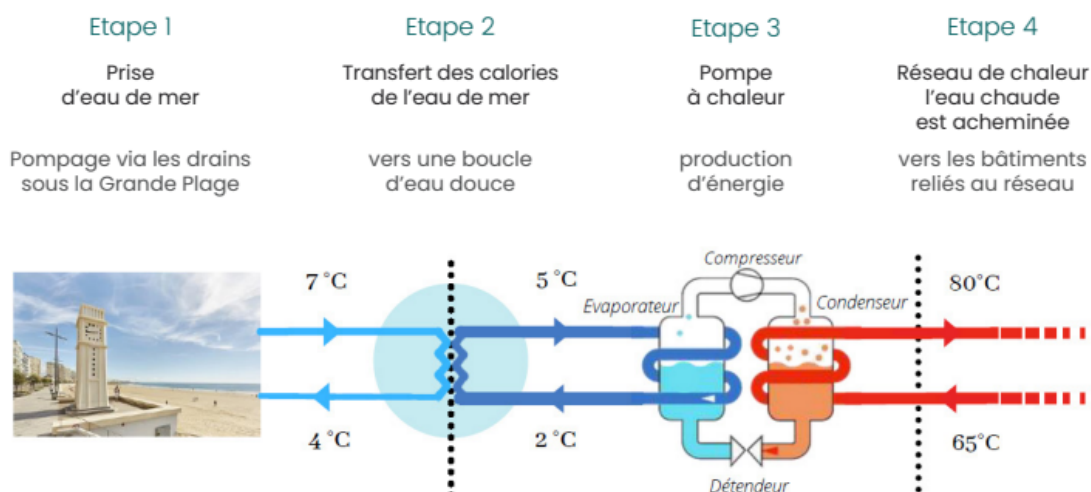
1. Pouvez-vous nous présenter Ecoplage et les valeurs de l'entreprise ?

ECOPLAGE est une société innovante spécialisée dans la mise en place de systèmes de drainage sous les plages de sable. Depuis 1996, nous nous engageons à protéger les littoraux en luttant contre l'érosion et en valorisant l'eau de mer pour des usages durables : alimentation en eau de mer d'infrastructures (piscines, thalasso, aquariums), climatisation et chauffage de bâtiments, ou encore dessalement.

Notre approche repose sur trois valeurs essentielles : l'engagement en faveur de solutions durables et respectueuses de l'environnement, l'humanité en cultivant un esprit de collaboration et de confiance avec nos clients et partenaires, et l'innovation pour proposer des solutions toujours plus performantes face aux défis climatiques et énergétiques.

2. En quelques lignes, qu'est-ce que le procédé Enerplage et comment permet-il de valoriser l'eau de mer pour la production d'énergie ?

Le procédé Enerplage repose sur un système de drainage sous les plages, parallèlement au trait de côte, permettant de capter l'eau de mer naturellement filtrée par le sable. Cette eau, est ensuite utilisée pour alimenter des pompes à chaleur dans un processus appelé thalassothermie, qui exploite l'énergie thermique de la mer pour produire du chauffage ou du refroidissement.



L'eau issue du drainage passe dans un échangeur thermique où ses calories sont transférées à une boucle d'eau douce. Cette eau réchauffée alimente une pompe à chaleur, qui amplifie l'énergie récupérée grâce à un cycle de compression et de détente, permettant d'atteindre des températures pouvant aller jusqu'à 80°C. Cette température est transmise à un fluide caloporteur pouvant chauffer : un bâtiment, faire de l'eau douce sanitaire, voire comme cela va être le cas aux Sables d'Olonne chauffer un ensemble de bâtiment via un réseau de chaleur urbain.

En plus de valoriser l'eau de mer pour la production d'énergie, Enerplage limite les traitements coûteux de l'eau, réduit son impact environnemental et peut même contribuer à la lutte contre l'érosion des plages.

3. En quoi ce procédé est-il innovant ?

Le procédé Enerplage se distingue par son approche innovante de la thalassothermie. Contrairement aux systèmes classiques qui captent l'eau via une prise en mer nécessitant une filtration mécanique coûteuse et sujette à l'encrassement, Enerplage exploite la capacité naturelle du sable à filtrer l'eau de mer. Cette filtration passive garantit une eau de haute qualité sans recours à des traitements lourds, tout en assurant un débit constant, indépendant des marées.

En supprimant ces contraintes techniques et en réduisant les coûts d'exploitation, Enerplage offre une solution plus durable, fiable et respectueuse de l'environnement pour la valorisation de l'eau de mer.

4. Comment sensibilisez-vous les acteurs publics et privés aux bénéfices de vos technologies ?

Dans un contexte où la protection de l'environnement et la réduction des émissions carbone sont des priorités, nous sensibilisons les acteurs publics et privés à une ressource locale, abondante et durable : l'eau de mer.

Nous les accompagnons pour devenir acteurs de leur transition énergétique en mettant en avant les avantages économiques et environnementaux de la thalassothermie et plus spécifiquement du procédé Enerplage.

La thalassothermie est une alternative efficace aux énergies fossiles. Nous mettons en avant les économies d'énergie réalisées et la stabilisation des coûts, en s'affranchissant des fluctuations du gaz ou du fioul.

Dans cette démarche, le procédé Enerplage élimine le besoin de traitements mécaniques coûteux de l'eau de mer, réduisant ainsi les consommations d'énergie, les frais d'entretien et l'occupation d'espace

Enfin, nous insistons sur la valeur stratégique de cette énergie locale et maîtrisée, qui offre aux collectivités et entreprises une plus grande autonomie énergétique tout en réduisant leur impact environnemental.

5. Pourquoi participez-vous au salon EED et qu'attendez-vous de cette journée ?

Nous participons au salon EED car notre partenariat de plus de 25 ans avec les Sables d'Olonne, principalement sur les thématiques de l'eau et de l'énergie, fait partie intégrante de notre engagement envers la transition énergétique. Nous développons un réseau de chaleur qui permettra de chauffer plus de 17 bâtiments, cela à partir du système de drainage installé en 1999 pour lutter contre l'érosion de la Grande Plage des Sables d'Olonne.

C'était donc une évidence pour nous d'être présents à cet événement. C'est l'occasion de rencontrer les élus et les acteurs des secteurs de l'eau et de l'énergie, d'échanger avec eux et de continuer notre travail de sensibilisation sur ces enjeux qui nous tiennent à cœur.